



2nd CROSS DES DOUANES DE ROISSY

MARDI 27 Mai 2014

RV à 13h30 à la Maison de l'Environnement

CE CROSS EST OUVERT À TOUS LES AGENTS, SPORTIFS CONFIRMÉS OU COUREURS OCCASIONNELS !

VENEZ NOMBREUX

Pour vous renseigner :

Jérôme CHRISTIANY jerome.christiany@douane.finances.gouv.fr	Dominique FAGES-COUSIN dominique.fages-cousin@douane.finances.gouv.fr 2 35 52
---	---

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 MAI 2014

LA PARTICIPATION A LA COURSE EST GRATUITE
MAIS VOUS DEVEZ ETRE ADHERENT A L'ASCDAR (23 €) OU A L'ASND (8 €)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au secrétariat de l'ASCDAR – Recette Régionale – Mme FAGES-COUSIN
accompagné de votre règlement de 23 ou 8 euros (chèque à l'ordre de l'ASCDAR) et de la copie du
certificat médical

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

COURSE : HOMME (7 Km) ou FEMME (4,5 Km) ©

Numéro ASND : ou NUMERO ATSCAF :

SERVICE :

Seuls les agents de la Direction Interrégionale des Douanes de Roissy peuvent participer à cette course

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES



ATTENTION

En application de la loi du 23/03/1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical de non contreindication à la pratique sportive de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du cross ou une licence de la FFA ou FFTRI

(Copie de ce certificat ou de cette licence doit être jointe impérativement à votre bulletin d'inscription)